

Plainte anxieuse chez un sujet âgé

(prenant ou non un médicament à visée anxiolytique)

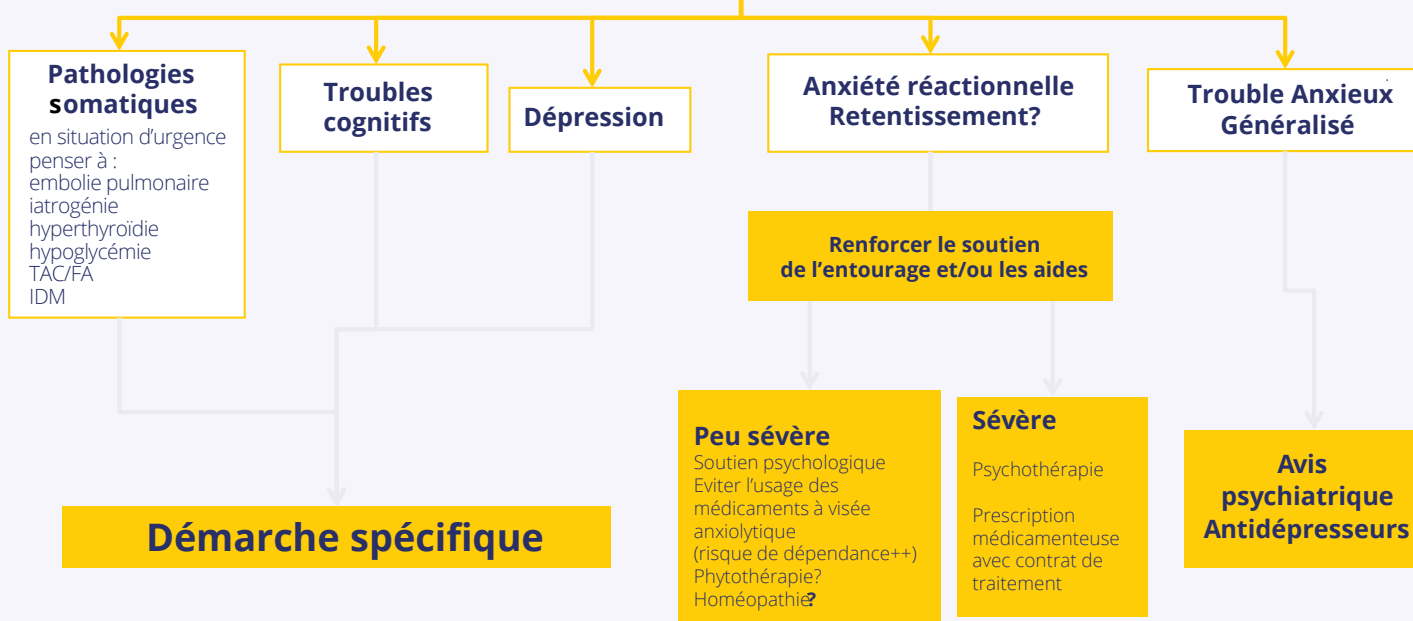
Cet algorithme proposé par l'HAS sur la conduite à tenir en cas de plainte anxieuse chez un sujet âgé est destiné à accompagner les praticiens de l'étape du diagnostic à celle du traitement.¹

Entretien

Symptômes dépressifs ? signes somatiques ? troubles cognitifs ?
Facteur(s) déclenchant(s) ? : chute, événements de la vie, peur du devenir (handicap, mort,...), iatrogénie (sevrage en BZD) Antécédents et pathologies actuelles, traitements en cours, retentissement (automédication ? alcool ?...)

Examen physique complet systématique

+/- évaluation cognitive simple
+/- Bilan para-clinique



Référence :

1. HAS. 2014. https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/5000/document/arbre-decisionnel-plainte-anxieuse_has.pdf